

PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DE SÉLECTION

PROGRAMME LA FABRIQUE DES RÉSIDENCES 2023

Jeudi 26 octobre 2023 / 14h – 18h



Membres de la commission :

COMMISSION PRÉSIDIÉE PAR

- Agnès Alfandari, directrice du département Mobilités et manifestations internationales

INSTITUT FRANÇAIS

- Chloé Fricout, responsable du pôle Résidences
- Céline Bodin, cheffe de projet Résidences
- Maud Grimaud, responsable du pôle Coordination géographique

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Marine Demailly, chargée de mission à la sous-direction de la Culture et des Médias

RÉSEAU CULTUREL FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

- Renaud Durville, attaché culturel à l'ambassade de France en Islande

MINISTÈRE DE LA CULTURE

- Nicolas Vergneau, chargé de mission pour la politique des résidences, des tiers-lieux de création, et pour les programmes transversaux de soutien à la création

ARTS EN RÉSIDENCE – RÉSEAU NATIONAL

- Nathanaëlle Puaud, co-présidente

Mise en contexte :

Le dispositif La Fabrique des résidences s'adresse à tous les postes du réseau, Instituts français, Alliances Françaises et centres binationaux, quelle que soit leur géographie. Il a pour objectif d'accompagner le réseau culturel de la conception jusqu'à la mise en œuvre de nouveaux programmes de résidences pérennes, ou sur une phase d'évolution d'un programme existant.

L'appel à projets a été repensé en 2023 dans une perspective de financement pluriannuel sur trois ans pour permettre aux postes :

- De développer un ensemble de bonnes pratiques autour de l'accueil en résidence d'artistes, de créateurs ou de créatrices ;
- De structurer leur programme de résidence dans le temps et sur leur territoire ;
- De mettre en œuvre une dynamique de développement et une construction partenariale au service de la pérennisation du programme de résidence ;
- De rejoindre à moyen terme un réseau de résidences au sein du réseau diplomatique où seront partagées expériences, compétences et actions de communication.

L'appel à projets a été lancé le 4 juin et clôturé le 25 septembre 2023. Un webinaire d'information s'est tenu le 6 juin et est disponible en replay sur la plateforme des AIF.

L'enveloppe globale pour ce programme en 2023 est de 245 000 euros.

Rappel des critères de sélection :

Les projets ont été évalués par la Commission de sélection, sur la base d'une grille d'évaluation commune, qui reprend les trois critères suivants, chacun notés sur une échelle de 1 à 5 :

1. Clarté et impact du projet : définition d'objectifs clairs en lien avec des priorités sur le territoire, qualité des actions proposées et impact envisagés pour le poste.
2. Faisabilité et durabilité du projet : cohérence du plan d'action, projection budgétaire sur 3 ans, engagement financier et/ou opérationnel des partenaires, engagement du poste (financier et opérationnel), suivi et évaluation.
3. Conditions envisagées de la résidence : moyens de l'hospitalité (espace mis à disposition, équipement, lien avec la scène locale, etc.), accompagnement des résidents et résidentes, valorisation du travail des résidents et résidentes.

Une attention particulière a été portée sur l'équilibre géographique, l'équilibre entre discipline artistique et les différents stades d'avancement des projets déposés.

L'appel à projets en chiffres :

La Commission a examiné **27** dossiers de candidature, en provenance de **26** pays :

- Algérie
- Argentine
- Bangladesh
- Cambodge (projet régional avec le Vietnam et la Thaïlande)
- Cameroun
- Chine
- Chypre

- Corée du Sud
- Égypte
- Estonie
- Hong Kong
- Inde
- Liban
- Maroc
- Mexique
- Mongolie
- Norvège (projet régional avec le Danemark, la Finlande et la Suède)
- Nouvelle-Zélande
- République du Congo
- République Tchèque
- Royaume-Uni
- Serbie
- Sénégal (projet régional avec la Gambie, la Guinée-Bissau et la Mauritanie)
- Singapour
- Slovénie
- Taïwan

Les programmes de résidences proposés s'adressent aux disciplines suivantes : pluridisciplinaire (7), arts visuels (5), spectacle vivant (1), bande-dessinée (3), métiers d'art (4), littérature (5), cinéma (1), cinéma documentaire (1), cinéma d'animation (1), jeu vidéo (1), nouveaux médias (2), photographie (1), illustration (1), traduction (2).

2 dossiers ont été considérés comme inéligibles : **1** dossier ne remplissant pas les critères d'éligibilité de l'appel, **1** dossier soumis sans aucune pièce jointe.

8 dossiers présentés ont déjà obtenu un soutien de La Fabrique des résidences entre 2019 et 2022.

Plusieurs postes qui ont présenté un dossier de candidature avaient suivi la formation « La Fabrique des résidences : concevoir et développer une résidence artistique », organisé par le pôle Résidences de l'Institut français, du 28 mai au 3 juin 2022 à Marseille et à Paris.

Prises de paroles introductives :

Agnès Alfandari, directrice du département Mobilités et manifestations internationales, a ouvert la commission en rappelant l'historique du dispositif et son renouvellement en 2023 sous la forme d'un dispositif en 3 volets : information et conseil, formation, accompagnement et soutien financier pluriannuel sur trois ans. En redonnant les objectifs de La Fabrique des résidences, elle a insisté sur la raison d'être du dispositif, qui est bien celle d'accompagner les postes pour mettre en cohérence la politique des résidences à l'échelle internationale, en lien avec les politiques publiques françaises en la matière. En ce sens, ce dispositif n'est ni un guichet qui soutiendrait financièrement des postes sans les accompagner ; ni un prix qui sanctionnerait les projets les plus aboutis. Il a pour vocation d'accompagner et de réguler, face à l'éclosion de nombreux projets, afin de garantir un niveau d'excellence et une qualité d'accueil optimale. Il s'agit de juger du bon degré de maturité et de solidité d'un poste et d'un projet pour les accompagner dans leur projet de résidence dès 2024. Le dispositif ayant 3 volets, les postes peuvent également être réorientés vers l'offre de formation.

Avec l'objectif à moyen terme d'une offre lisible et diverse pour les artistes, créateurs et créatrices résidant en France, elle a également indiqué qu'il était important de veiller à :

- L'équilibre de l'offre de résidences (équilibre géographique ainsi qu'un équilibre des disciplines) ;
- L'intérêt des projets qui font preuve d'innovation et interrogent le concept de résidence en proposant des formats prospectifs en adéquation avec leur territoire (notamment sur la question des mobilités vertes).

Le ministère de la Culture représenté par Nicolas Vergneau a souligné la qualité des projets déposés dans le cadre de cet appel, leur grande diversité tant au niveau des disciplines concernées que de leur structuration et la grande disparité des territoires et des contextes dans lesquels ils s'inscrivent.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères représenté par Marine Demailly a rappelé l'importance d'un dispositif tel que La Fabrique des résidences pour accompagner le réseau dans un contexte où les projets de Villas se multiplient.

Arts en résidence – Réseau national représenté par Nathanaëlle Puaud a souligné l'importance de se fédérer autour d'un travail commun visant à promouvoir les bonnes pratiques dans l'accueil en résidence et de partager cette expertise auprès des postes du réseau.

Le réseau culturel représenté par Renaud Durville a manifesté de l'importance de l'accompagnement du pôle Résidences notamment par l'action de formation pour la mise en œuvre de programmes de résidences à l'échelle internationale.

Liste des projets retenus :

La commission a validé la liste suivante de **8 projets sélectionnés** dans le cadre de la Fabrique des résidences 2023 :

1. **Route des Résidences en Asie du Sud-Est - Villa Marguerite Duras**, projet régional déposé par l'Institut français du Cambodge pour le Cambodge, le Vietnam et la Thaïlande - livre et photographie
2. **Villa Swagatam**, projet déposé par l'Institut français en Inde - littérature, spectacle vivant et métiers d'art
3. **Villa Al Qamar**, projet déposé par l'Institut français du Liban - pluridisciplinaire
4. **Restructuration du programme de résidences IFM**, projet déposé par l'Institut français du Maroc - pluridisciplinaire
5. **Résidences itinérantes nordiques**, projet régional déposé par l'Institut français de Norvège pour la Norvège, le Danemark, la Finlande et la Suède - pluridisciplinaire
6. **Réseau de résidences en Nouvelle-Zélande**, projet déposé par l'Alliance Française de Palmerston North - littérature, arts et science, arts visuels, arts de l'écran
7. **Résidences croisées BD/ cinéma d'animation - Ljubljana et Angoulême, villes créatives de l'Unesco**, projet déposé par l'Institut français de Slovénie - bande-dessinée et cinéma d'animation
8. **Programme de résidences "Villa Formose"**, projet déposé par le SCAC de Taipei (EAF) - pluridisciplinaire

Suivi des projets :

Les postes lauréats seront invités à rejoindre la communauté d'intérêt de La Fabrique des résidences dont le premier chantier est la mise en place d'une charte de bonnes pratiques.

Les postes non retenus pourront poursuivre leurs échanges avec le pôle Résidences en vue d'une évolution de leur projet. Ils pourront également et s'ils le souhaitent, être orientés vers le volet formation du dispositif La Fabrique des résidences qui aura lieu au printemps 2024 et sera constitué d'une formation en ligne de 10h, et d'un atelier thématique présentiel en France.

Résumé des projets retenus, avis de la commission et montants attribués :

1. Route des Résidences en Asie du Sud-Est - Villa Marguerite Duras, projet régional déposé par l'Institut français du Cambodge pour le Cambodge, le Vietnam et la Thaïlande

Discipline : livre et photographie

Résumé du projet : Créée en 2022 sur la base d'un partenariat entre la Villa Saigon au Vietnam et la Villa Marguerite Duras au Cambodge, la résidence d'écriture la Route des résidences, s'est ouverte à la photographie en 2023.

Avec ce nouveau projet déposé dans le cadre de La Fabrique des résidences 2023, les Instituts français du Vietnam et du Cambodge s'associe à l'Institut français de Thaïlande qui pilote la Villa Chiang Mai pour donner une nouvelle ampleur régionale à la Route des résidences au cœur du Delta du Mékong, si cher à Marguerite Duras, d'Ho Chi Minh-Ville à la plaine de Prey Nop, son pays natal à l'origine de son écriture. Cette résidence, soutenue par le Fonds de dotation La petite escalère, a pour objectif de créer du lien entre écriture littéraire et photographie, en perspective du festival Photo Phnom Penh et de la biennale Photo Hanoï. La diversité et la modernité de l'œuvre de Marguerite Duras, son engagement, fonderont le socle de cette résidence.

Avis de la commission : Très bon projet qui met en œuvre une série de bonnes pratiques (rémunération du temps de recherche et de création, distincte de la rémunération de la restitution/sortie de résidence, accueil possible des familles, etc.) ; compte sur des partenaires financiers (notamment un mécène engagé depuis le lancement de la résidence) et opérationnels solides ; prend en compte les différentes étapes du travail d'écriture : écriture, traduction, publication, diffusion via des ateliers ou des événements. L'extension du réseau à la Villa Chiang Mai est pensée progressivement sur les 3 ans d'accompagnement.

Soutien accordé : 35 000 €

2. Villa Swagatam, projet déposé par l'Institut français en Inde

Discipline : littérature, spectacle vivant et métiers d'art

Résumé du projet : La Villa Swagatam est née d'une envie de structurer différemment l'action de coopération culturelle du poste, à l'échelle nationale et régionale (Asie du Sud). Les résidents ne sont pas accueillis en un lieu unique, mais sur l'ensemble du territoire, en immersion chez des partenaires locaux.

Ces derniers ont été choisis pour l'écosystème unique auquel ils donnent accès, et pour leur capacité à mettre les résidents en réseau avec des communautés variées, dans les domaines respectifs des métiers d'art, du spectacle vivant et de la littérature, qui sont symptomatiques du dynamisme de la création indienne.

Fort du succès de la première édition - qui comprend l'accueil de 17 résidents de l'été 2023 à l'été 2024 -, le poste souhaite désormais amorcer un changement d'échelle avec l'ajout de deux nouvelles résidences (Bhopal et Hampi), 5 résidences supplémentaires avec les pays voisins (Sri Lanka, Bangladesh, Népal) et, sur le plan du dialogue international, en s'élargissant à une dizaine de résidences françaises qui accueilleront tout au long de l'année scolaire 2024-2025 des résidents indiens et issus d'Asie du Sud.

Avis de la commission : Très bon projet structurant à l'échelle d'un grand pays. Le projet a été déposé dans le cadre de La Fabrique des résidences 2023 après une première édition concluante et qui a été l'occasion d'échanges réguliers entre l'IFI et l'IF Paris. Ce second volet est clair et bien défini : poursuivre son élargissement en Inde et au niveau régional (sollicitations du Sri Lanka et du Bangladesh notamment) et travailler à la réciprocité des résidences en France (identification d'une dizaine de lieux de résidence).

Soutien accordé : 37 500 €

3. Villa Al Qamar, projet déposé par l'Institut français du Liban

Discipline : pluridisciplinaire

Résumé du projet : Depuis 2019, la crise multiformes sans précédent que traverse le Liban a très largement influencé la politique culturelle du poste. La Villa Al Qamar a été lancée, comme un nouvel outil de dialogue entre la France et le Liban, un moyen d'offrir une respiration essentielle aux artistes locaux et aux habitants en favorisant les échanges d'expertise dans tous les domaines et disciplines. Depuis sa première édition en 2021, la Villa Al Qamar accueille des artistes français en solo ou en duo avec des artistes libanais, de toutes disciplines, pour des séjours de 1 à 3 mois. Les artistes sont invités à proposer des projets avec un ancrage territorial fort, grâce auxquels se créent des liens et des rencontres avec les habitants et les acteurs culturels et artistiques locaux.

Basé initialement dans le Chouf à Deir el Qamar, le programme s'est étendu dès 2022 au nord, à Tripoli, et au sud du Liban, à Saida. Le projet déposé dans le cadre de La Fabrique des résidences propose de maintenir les 5 résidences existantes sur ces 3 territoires et de créer une sixième résidence itinérante à travers les différentes régions du Liban.

Avis de la commission : La Villa Al Qamar a bénéficié du soutien de La Fabrique des résidences dès son lancement, 3 années de suite. La commission a estimé que, dans le contexte de crise que traverse la région, mais aussi dans la perspective de la Saison Méditerranée en 2026, le dispositif devait poursuivre son accompagnement financier et opérationnel en vue de consolider l'offre de résidences existantes. Les membres de la commission partagent un avis plus réservé quant au développement d'une sixième résidence itinérante.

Soutien accordé : 37 500 €

4. Restructuration du programme de résidences IFM, projet déposé par l'Institut français du Maroc

Discipline : pluridisciplinaire

Résumé du projet : Le programme de résidences artistiques de l'IFM initié en 2012 est destiné aux artistes francophones et proposait, jusqu'en 2021, d'accueillir une trentaine de résidences par an, d'une durée d'environ 15 jours, ce qui nuisait fortement à la visibilité et la clarté du programme. Depuis 2022, et suite à une stratégie portée par la COCAC, le poste a engagé un travail de restructuration de ce programme.

Un ensemble d'actions a permis d'initier ce travail de refonte avec notamment : un état des lieux national des sites d'accueil en résidence, la réduction du nombre de résidences, la suppression de certains sites du programme non adaptés à un accueil en résidence, un rééquilibrage des profils sélectionnés qui permet à l'IFM de poursuivre son engagement envers la jeune émergence et d'accueillir également des artistes confirmés. Le projet déposé s'inscrit dans la volonté de mettre en cohérence cette politique de restructuration avec les bonnes pratiques développées par La Fabrique des résidences : mise en place d'allocations de résidence en sus du versement de per-diems, réflexion sur l'accueil en résidence avec la formation des agents, mise en place d'un accompagnement post-résidence.

Avis de la commission : Projet pérenne très structuré suite à un premier état des lieux complet réalisé par le poste. L'intégration de ce programme au sein de La Fabrique des résidences permettra de donner une cohérence à la stratégie Résidences du poste. Les 3 volets du dispositif de La Fabrique des résidences (information et conseil / formation / financement) seront mobilisés. La mise en œuvre de bonnes pratiques au sein de ce réseau national permettra de nourrir les réflexions en cours sur l'élaboration d'une charte des bonnes pratiques des résidences du réseau diplomatique.

Soutien accordé : 37 500 €

5. Résidences itinérantes nordiques, projet régional déposé par l'Institut français de Norvège pour la Norvège, le Danemark, la Finlande et la Suède

Discipline : pluridisciplinaire

Résumé du projet : Les IF du Danemark, de Norvège, de Suède et de Finlande s'unissent pour créer une Résidence Itinérante Nordique inédite et atypique, tant sur le fond que sur la forme. Sur la forme : une résidence en slow motion avec un parcours itinérant, fondé sur des transports doux, train, bus, bateau. L'idée est bien de développer une résidence aussi bas carbone que possible, en évitant donc d'emprunter l'avion.

Sur le fond : le temps et l'espace comme matière, la résidence s'appuie sur le mouvement et les spécificités de la zone (autre rapport au temps, lumière particulière et changeante, territoires, espaces et paysages XXL assez uniques en Europe) comme force de création. Cette résidence itinérante de recherche et d'exploration artistique, déployée sur deux mois, est ouverte à un artiste sélectionné chaque année sur appel à projet, sans critère de disciplines. L'artiste appréhendera des réalités environnementales, écologiques et sociologiques différentes en passant quelques jours dans une diversité de lieux d'accueil déjà identifiés. Ces étapes et un programme de rencontres professionnelles seront finalisés ensemble selon leur pertinence eut égard au projet artistique du lauréat ou de la lauréate. Avant, pendant et après la résidence, les IF et leurs partenaires accompagneront le ou la résidente en mettant à sa disposition leur connaissance de la scène locale et leur réseau.

Avis de la commission : Projet innovant dans son approche et son format. Il s'agit de la première édition expérimentale des postes, qui sont encouragés à travailler à l'échelon régional, autour d'un projet de résidence d'artistes inter-nordique, itinérante et écoresponsable, favorisant la lenteur, l'observation, la contemplation.

Soutien accordé : 23 250 €

6. Réseau de résidences en Nouvelle-Zélande, projet déposé par l'Alliance Française de Palmerston North

Discipline : pluridisciplinaire (littérature, arts et science, arts visuels, arts de l'écran)

Résumé du projet : Le projet consiste à créer des nouvelles synergies et à donner de la visibilité à la relation franco-néo-zélandaise dans le domaine culturel, dans le contexte de la montée en puissance de la stratégie Indopacifique française dans le pays et sa région Pacifique. Les 4 résidences d'artistes en Nouvelle-Zélande permettent de valoriser les ICC françaises. La création d'un réseau identifié autour d'elles doit donner plus de visibilité et de structuration en réseau entre différents partenaires (AF, Universités, Fondations). Aujourd'hui, ces 4 résidences sont réparties entre Wellington (3) et Auckland (1), les deux plus grandes villes du pays, et portent 4 thématiques différentes : littérature, arts et science, arts visuels, arts de l'écran. Trois des résidences sont déjà bien établies, et la quatrième, autour des arts de l'écran, Cinematic Arts Miramar (CAM), vient d'être lancée (sept 2023) pour investir le secteur des ICC (jeux vidéo, animation, effets spéciaux) très riche à Wellington.

Le principal objectif est de pérenniser les 4 résidences présentes sur le sol néo-zélandais. Ces résidences sont le principal outil de coopération culturelle, dans un pays où les tournées d'artistes européens sont rares. La structuration d'un réseau de résidences doit permettre une meilleure synergie avec le réseau des AF. Les deux doivent se nourrir mutuellement : en contenus événementiels pour les AF ; en exposition et en connexions avec les acteurs locaux, pour les artistes.

La structuration doit également permettre de créer un véritable réseau de résidences qui ait une identité propre et un ancrage fort au niveau national, pouvant déboucher sur la création d'une appellation propre, de type « Villa Aotearoa » (nom maori de la Nouvelle-Zélande, voulant dire « le Pays du long nuage blanc »).

Avis de la commission : Stratégie très cohérente. Le renforcement du programme de résidences constitue une des principales missions indiquées dans la programmation du SCAC 2023 et fait partie de la feuille de route bilatérale (juin 2023). Le soutien est sollicité pour structurer la mise en réseau de ces 4 résidences afin d'en renforcer la visibilité (sous la forme d'une Villa) et l'attractivité auprès de nouveaux partenaires pour en faire un point d'appui de l'action culturelle de la France en Nouvelle-Zélande. Le projet articule les résidences avec et au sein de la programmation culturelle des AF du pays.

Soutien accordé : 37 500 €

7. Résidences croisées BD/ cinéma d'animation - Ljubljana et Angoulême, villes créatives de l'Unesco, projet déposé par l'Institut français de Slovénie

Discipline : bande-dessinée et cinéma d'animation

Résumé du projet : Ce projet de résidences croisées prend appui sur le réseau des villes créatives UNESCO au sein duquel Angoulême et Ljubljana se sont engagées à promouvoir la littérature et à coopérer au niveau international. Toutes deux ont une orientation marquée vers les secteurs de la BD et du cinéma d'animation : Angoulême fait référence en les matières et Ljubljana organise 2 festivals internationaux chaque année, Tinta (BD) et Animateka (animation). En 2019, un accord de partenariat a été signé entre les deux villes, avec une priorité donnée à des résidences croisées, partenariat réactivé après une suspension due à la pandémie.

Pour le volet bande-dessinée qui sera lancé en 2024 : un appel à candidatures annuel sélectionnera des bdéistes (auteurs, illustrateurs) pour un séjour d'1,5 mois en Slovénie ou en France, réparti en 1 mois pour la création et 15 jours de master classe, en réponse à un besoin de formation et d'expertise.

Pour le volet animation, lancé en 2025 : Cette résidence d'une durée comprise entre 1 et 3 mois s'appuiera sur plusieurs partenaires : le festival Animateka, l'Association du film d'animation slovène et le Central and Eastern European Animation.

Avis de la commission : Ce projet a été choisi parmi les trois projets de résidence pour les auteurs et autrices de bande-dessinée élaborés en partenariat avec la CIBD d'Angoulême. Il s'appuie sur une stratégie de coopération structurée entre deux villes et s'ouvre au cinéma d'animation, discipline qui n'a pas encore été accompagnée dans le cadre de La Fabrique des résidences. L'ouverture à une nouvelle discipline en cohérence avec le territoire d'action du poste a été saluée par le jury.

Soutien accordé : 15 500 €

8. Programme de résidences "Villa Formose", projet déposé par le SCAC de Taipei (EAF)

Discipline : pluridisciplinaire

Résumé du projet : Ce programme de résidences initié en 2023 vise à se développer avec trois nouveaux partenaires : le Musée National de la littérature de Taïwan, sur le site de Taipei, "Taïwan literature base" ; le Musée National des Beaux-arts de Taichung et le complexe des Maisons traditionnelles de Wang'an, situé sur une île de l'archipel des Pescadores (Penghu), dans un village traditionnel en corail récemment rénové par le comté, le village des fleurs. Les partenaires sélectionnés manifestent tous les trois une volonté de donner une envergure internationale à leur programme de résidences en cours (ou ceux qu'ils souhaitent proposer), dans un cadre pérenne. Le programme de résidences « Villa Formose » s'inscrit dans une coopération de long terme entre la France et Taïwan, déjà active pour ce qui concerne les ICC (la VR notamment) qui se traduira par un programme de résidences pluridisciplinaire inspiré des pratiques françaises. À Taïwan, expliquer qu'il s'agit d'offrir, pendant au moins un mois, une totale liberté avec une rémunération peut surprendre dans un pays très marqué par l'économie libérale. L'aide de la Fabrique des résidences permet de disposer d'un budget d'amorçage afin de convaincre de l'intérêt d'investir dans la "Villa Formose" le ministère, les collectivités, les fondations et les entreprises privées.

Avis de la commission : Projet bien construit, réaliste sur ses ambitions, s'appuyant sur les recommandations de la Fabrique des résidences. Taïwan représente un territoire intéressant pour une diplomatie de la résidence d'artistes. L'ensemble des propositions « Villa Formose » doit être structurée pour une meilleure visibilité.

Soutien accordé : 17 000 €

Rapport établi par :

Céline Bodin, cheffe de projet au pôle Résidences de l'Institut français

Chloé Fricout, responsable du pôle Résidences de l'Institut français

À Paris, le 31/10/2023

Erol OK

Directeur général de l'Institut français

